

ÉTAULES

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALNombre de Conseillers :Présents : 14En exercice : 17Votants : 16L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI VINGT JUIN**le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30, sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**Date de convocation du Conseil Municipal : **13 juin 2024****Présents :** BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, ~~BOITIER Jean-Louis~~, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.**Absents :** AUDEBERT Délizia**Absents ayant donné pouvoir :** BOITIER Jean-Louis à GAGNADRE Josselyne et LOUIS Gilles à de LACOUR SUSSAC Hugues**Secrétaire de séance :** MOTARD Daniel**DE 041-2024/06-005 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DES GROSSES REPARATIONS SUR LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Daniel MOTARD rappelle aux élus que la commune a fait l'acquisition d'un bâtiment place du champ du foire pour y installer une future activité de commerce/restaurant/bar. Cependant le bâtiment nécessite des gros travaux au niveau de la charpente/zinguerie. Le coût des réparations est estimé à 14.573,55€ HT. Aussi il propose au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du département au titre des grosses réparations sur les bâtiments communaux à hauteur de 40% du coût des travaux soit pour un montant de 5.829,42€

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

- **SOLLICITE le Département au titre des grosses réparations du patrimoine bâti communal accueillant du public afin de procéder aux travaux de sécurisation de la toiture**
- **SOLLICITE une aide à hauteur de 40% du montant des travaux HT**
- **CHARGE le maire de mener à bien ce dossier et l'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir**

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	vendredi 21 juin 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr